



Plan de situation / +0.00 = 418.00 / 1:500



Élévation est FF sur rue / 1:500



Situation Le Foyer Sainte Famille se trouve au coeur de la requalification urbaine du centre de Renens que la ville mène depuis une dizaine d'années dans le but de renforcer un centre ville accueillant et dynamique et de consolider l'identité, la vie sociale et culturelle de la communauté renanaise. La réalisation du Mail du 14 Avril, avec l'arrivée du tram et la mise à double sens du trafic, effacera la coupure que représente aujourd'hui cet axe routier avec le reste de la ville au nord.

C'est dans cette réflexion sur le renouveau et la densification de Renens que s'inscrit le développement de ce site stratégique, qui fait le lien entre d'une part la place du Marché et de la Savonnerie, et de l'autre l'Hôtel de ville et la salle de spectacle qui sont situés sur le même îlot.

Volumétriquement, le projet s'articule en deux volumes rectangulaires, simples et compacts aux gabarits et à l'expression similaires. Le premier volume, qui abrite le foyer, crée un front urbain sur l'avenue du 14 Avril requalifiée, donne une façade sur le carrefour et accompagne le trajet depuis le centre jusqu'à l'Hôtel de ville. Un deuxième volume avec la crèche et le logement des soeurs, en retrait dans le parc et derrière l'église, se situe dans l'endroit le plus protégé du site. Son volume, par ses dimensions et son implantation, dialogue avec celui de l'Hôtel de ville.

Leur disposition en quinconce permet de délimiter clairement un jardin pour les enfants du foyer, fermé par la façade de la crèche. Pour permettre cette implantation, le projet divise la parcelle en deux zones d'ordre contigu (vers le nord) et non-contigu (vers le sud). Le projet respecte la totalité des exigences relatives à chaque zone de construction.

Espaces extérieurs Le projet structure clairement les espaces dédiés à la crèche et ceux dédiés au foyer pour des questions de sécurité et de confidentialité. Toutefois, afin de conserver l'histoire, le sens partagé et l'âme des lieux de l'institution, la totalité de la parcelle est traitée de manière unitaire avec une logique fonctionnelle et paysagère qui s'étend sur tout le périmètre. Les avantages de cette composition en deux volumes sont multiples :

- Accès publics indépendants
- Espaces extérieurs de qualité clairement délimités et sécurisés
- Flexibilité pour un changement de programme futur dans les bâtiments
- Possibilité de traverser et de s'adapter à un développement urbain éventuel à l'ouest de la parcelle
- Construction en étapes

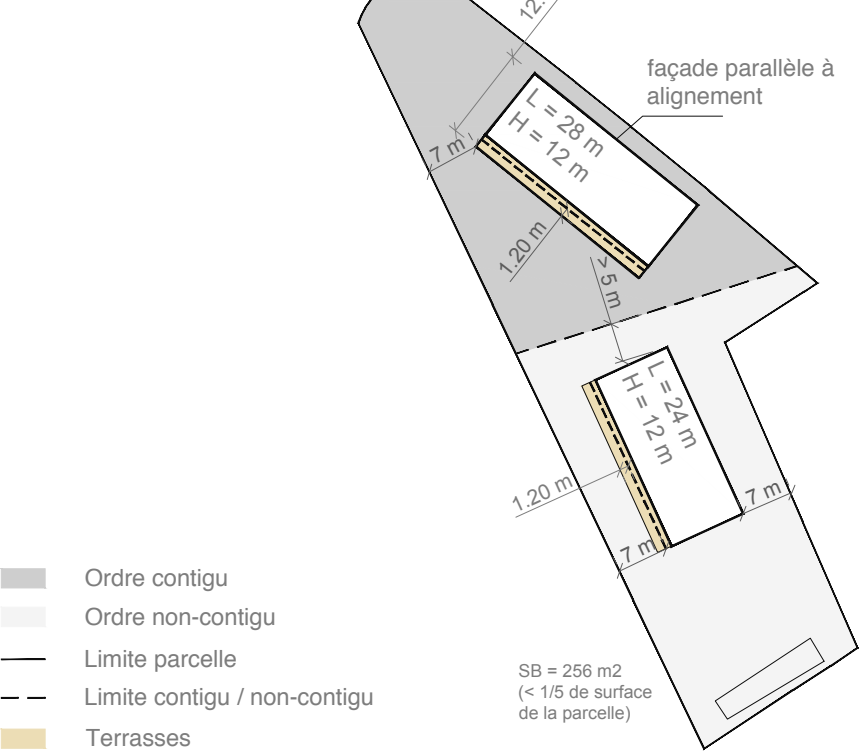
Ouverture sur le parc Le côté nord-est du site est très exposé aux nuisances sonores de la circulation routière et du futur tram ainsi qu'aux regards des piétons tandis que l'ouest de la parcelle est plus protégé et mieux orienté.

Pour répondre à cette situation, les deux bâtiments présentent des façades plus fermées sur 3 côtés et s'ouvrent généreusement vers le sud par des façades perméables et des prolongements extérieurs en terrasse qui courent sur tout le long du bâtiment. Ces éléments servent de prolongement extérieur sécurisé et protégé à tous les étages, et donnent l'impression souhaitée d'ouverture sur la végétation du parc. La profondeur très réduite des volumes permet de dégager le plus grand jardin possible, tant pour le foyer que celui du jardin.

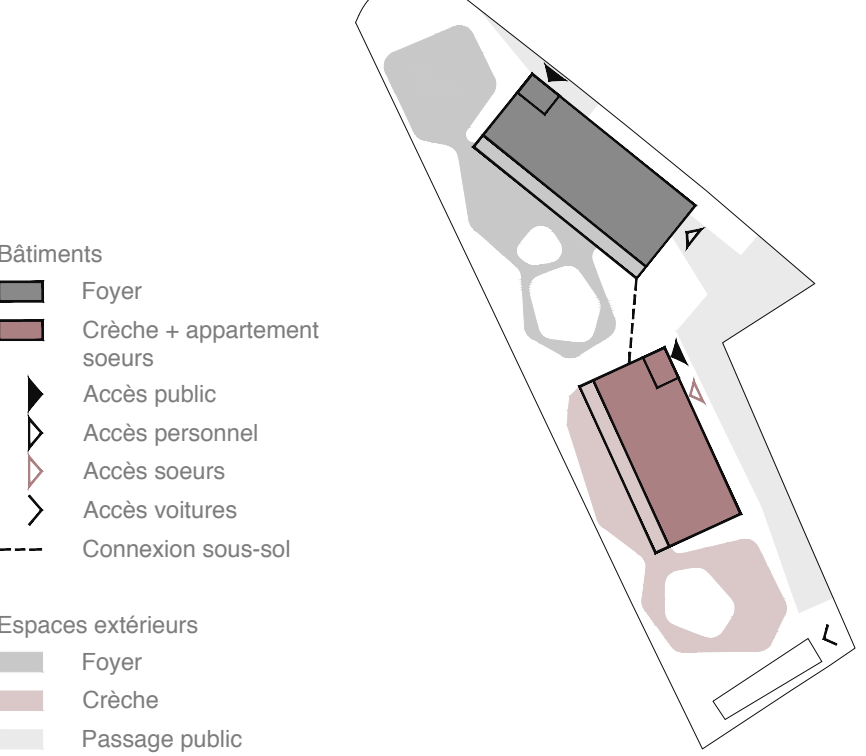
Le programme également suit cette logique, avec les espaces communs s'ouvrant sur le jardin, et les chambres des enfants sur les pignons du bâtiment afin de minimiser leur exposition au bruit routier.

Les deux bâtiments, qui partagent un vocabulaire et une expression commune, permettent de créer un ensemble cohérent et de favoriser le sentiment communautaire de l'institution.

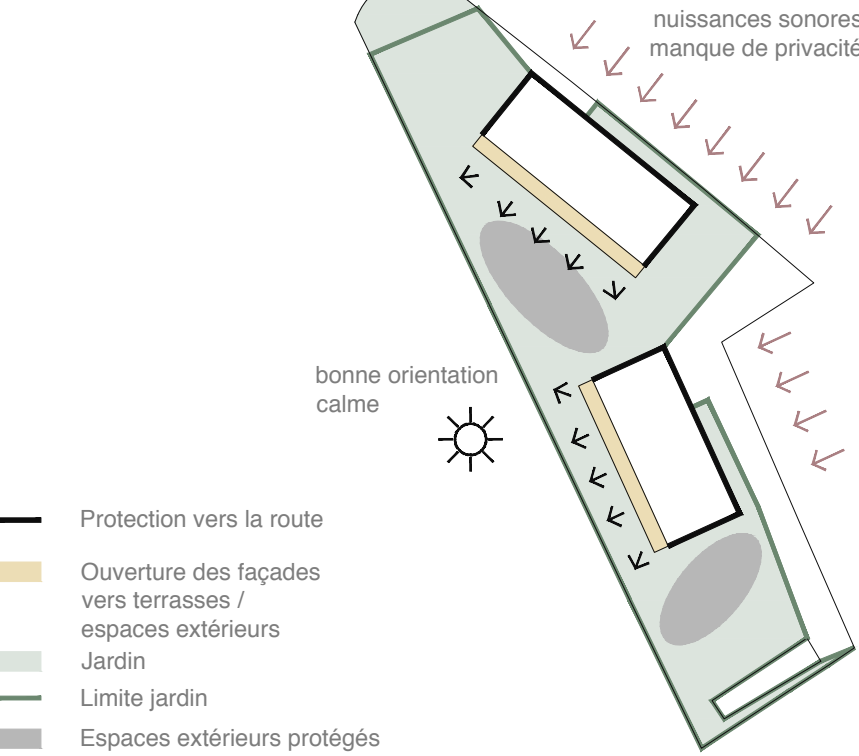
Règlement communal



Organisation parcelle



Concept général

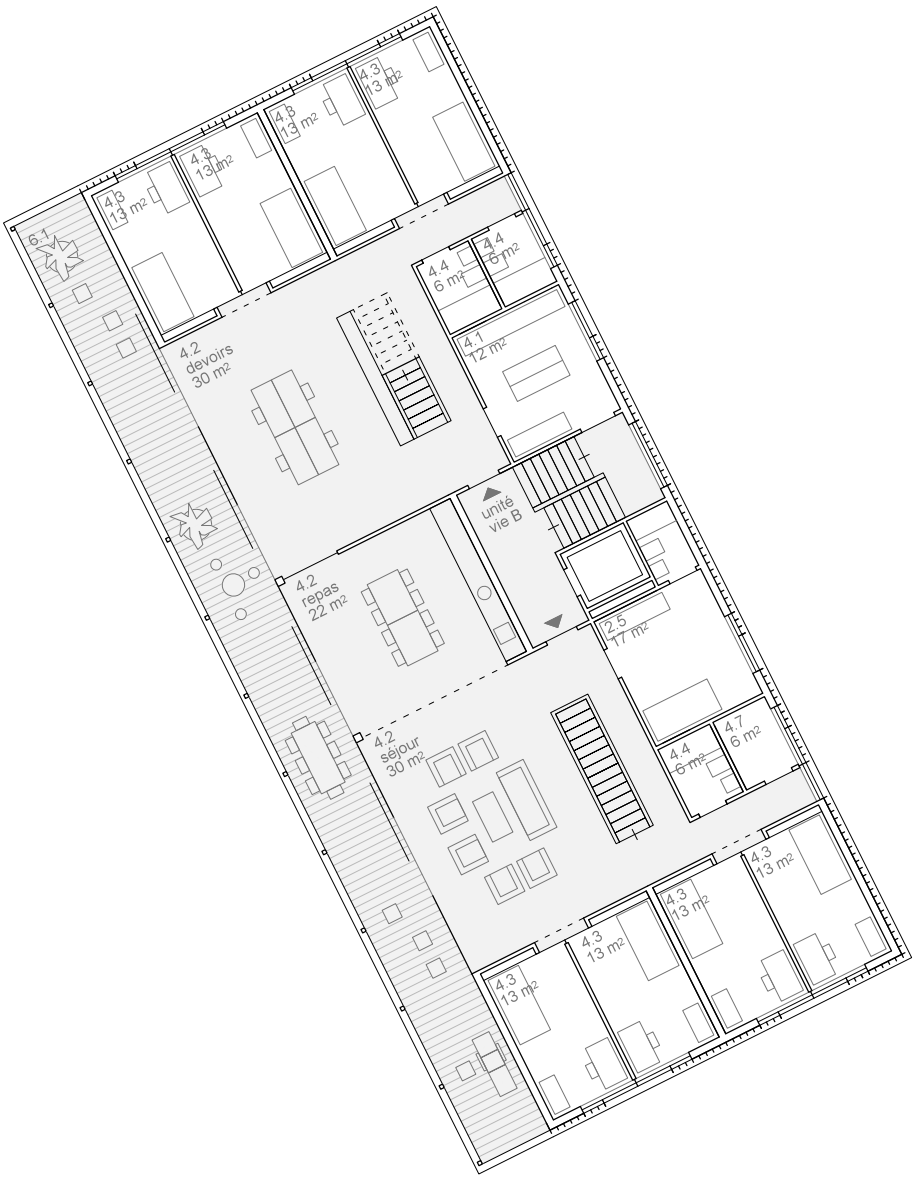




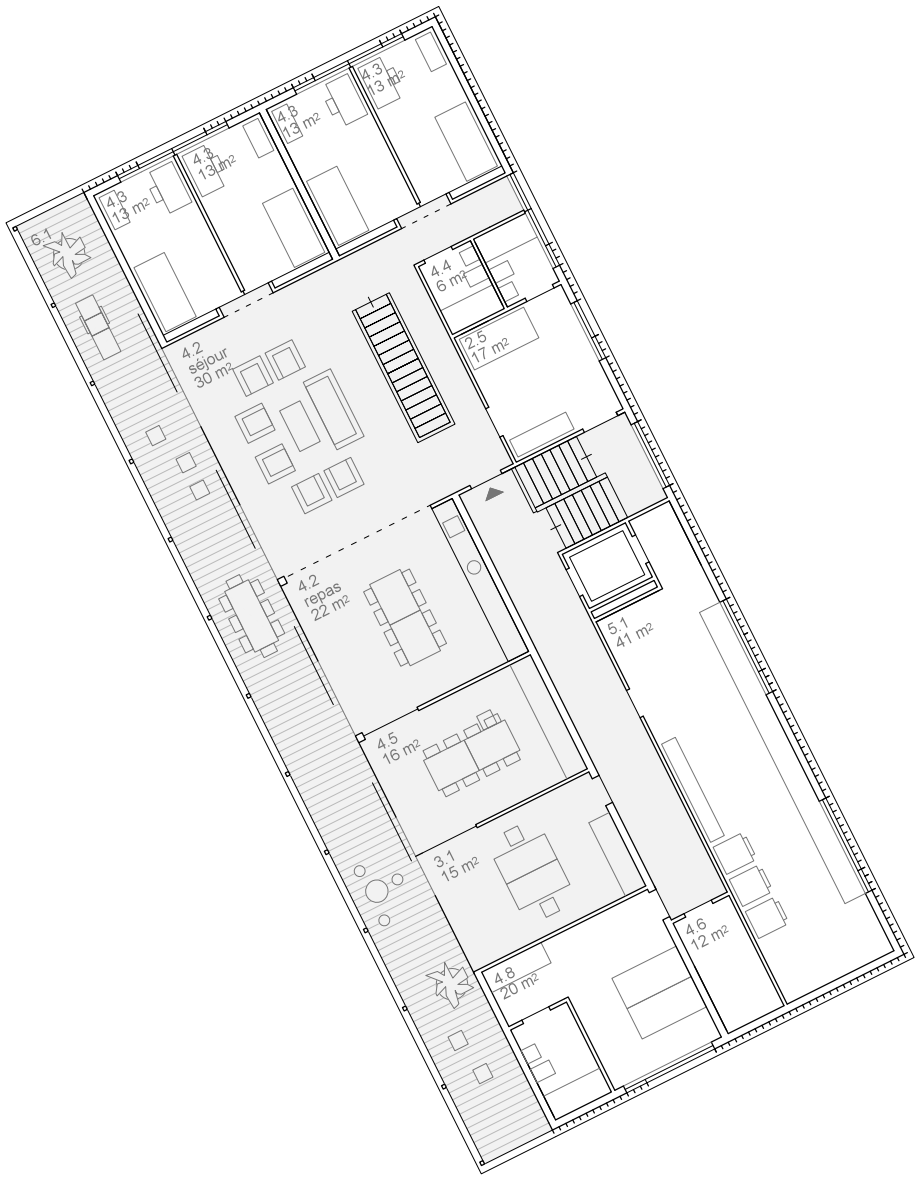
Plan du rez-de-chaussée / 1:200



Plan du niveau +1 / 1:200



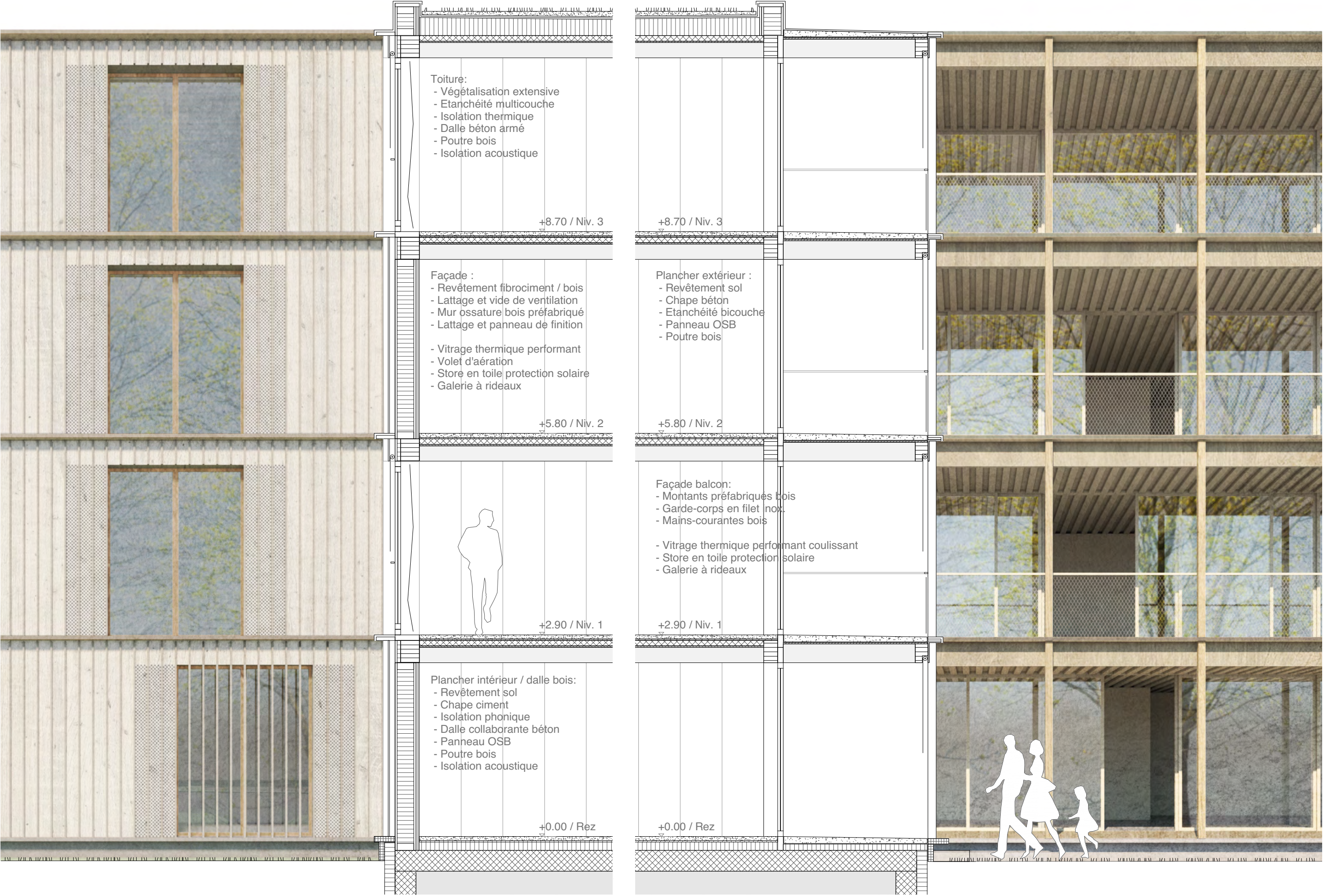
Plan du niveau +2 / 1:200



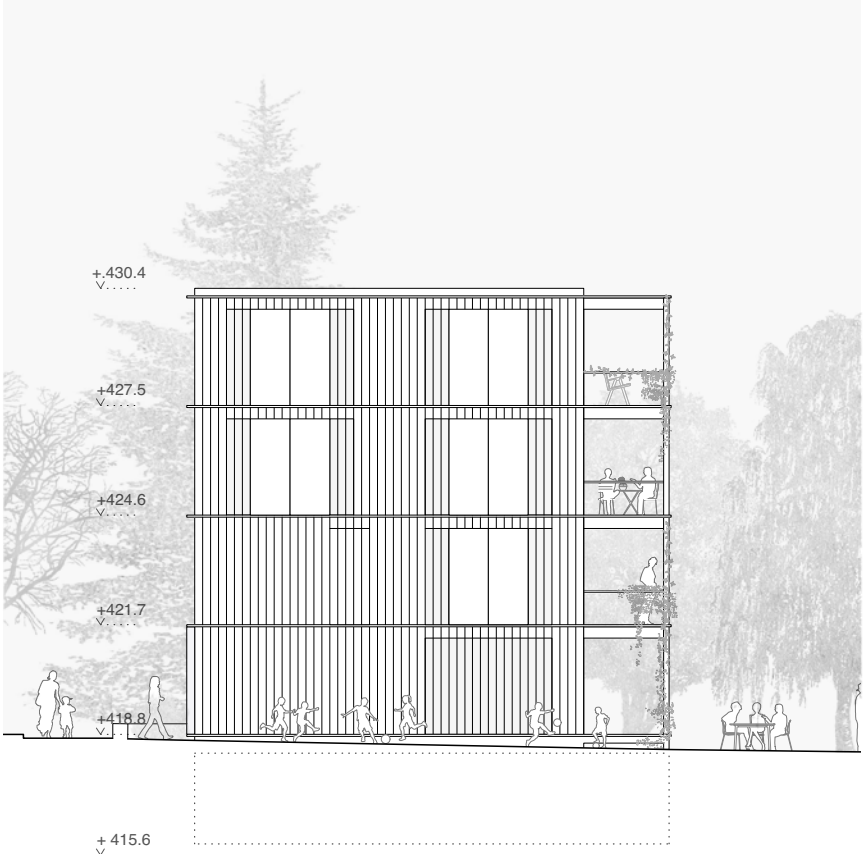
Plan du niveau +3 / 1:200



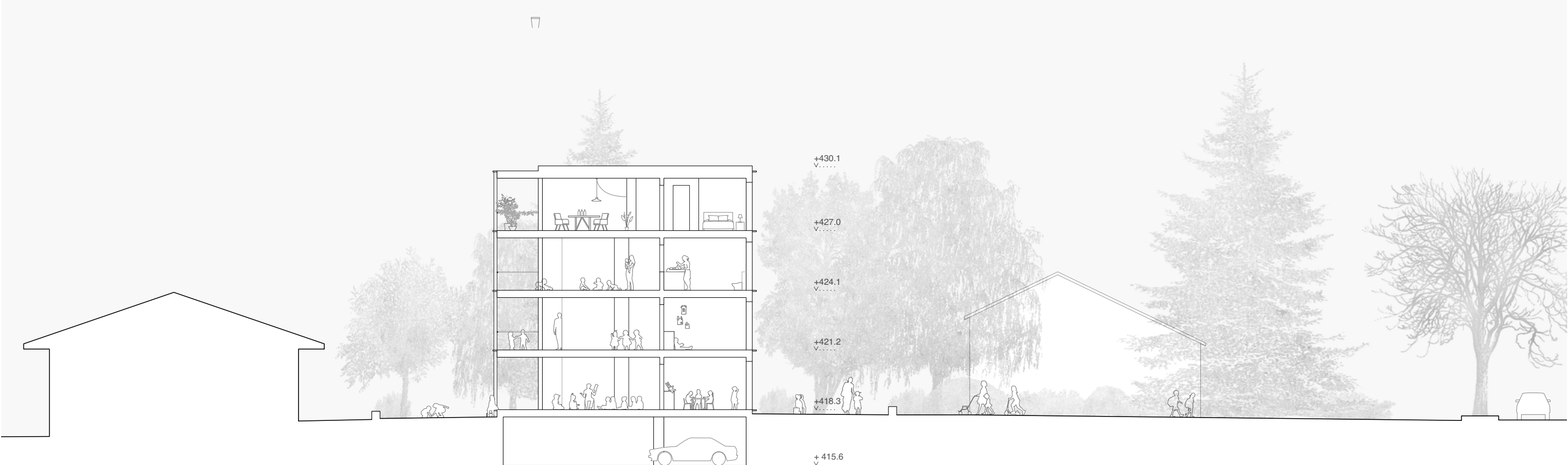
Plan du sous-sol / 1:200



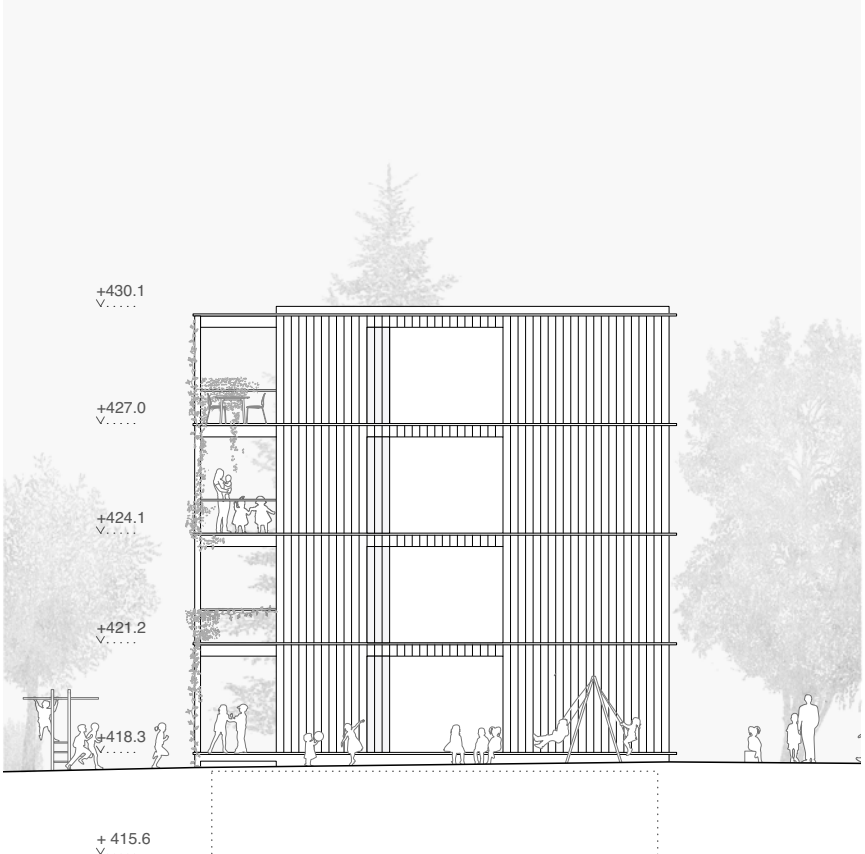
Coupe AA du foyer / 1:200



Élévation nord BB du foyer / 1:200



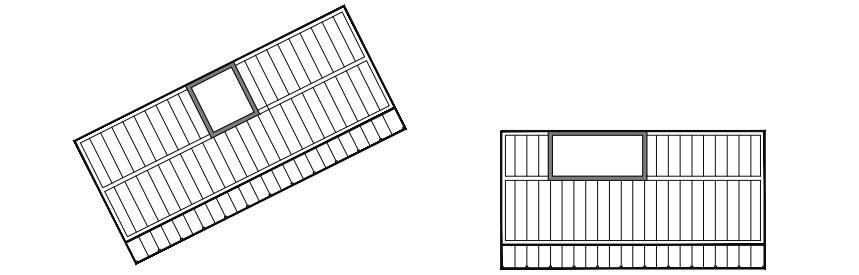
Coupe CC de la crèche / 1:200



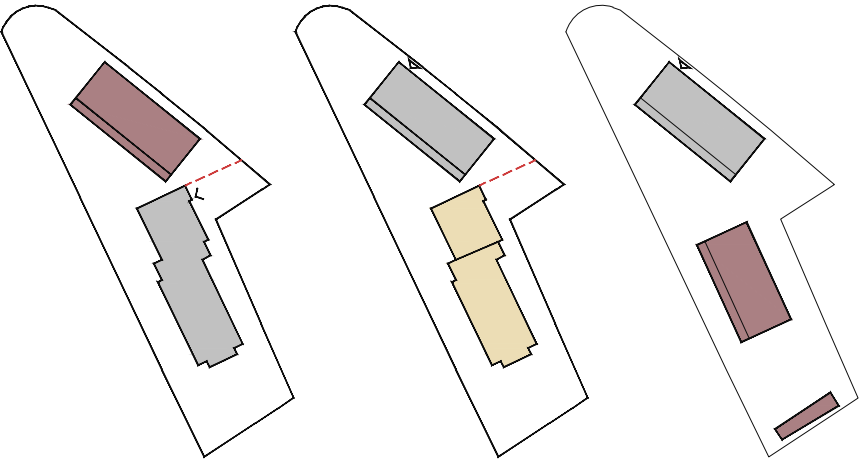
Élévation sud DD de la crèche / 1:200

Matérialité / Système constructif Le type de construction choisi répond à plusieurs objectifs. Concernant la stratégie énergétique, les volumes proposés sont compacts et bien orientés. Il y a deux types de façades. Au sud-ouest, les terrasses avec les grandes ouvertures et des stores extérieurs, permettent de minimiser les risques de surchauffe en été et de maximiser les gains thermiques en hiver. L'apport de lumière naturelle est aussi optimal dans les zones du jour. Au nord-est, les ouvertures des façades sont plus ponctuelles et protégées.

La construction préfabriquée en bois permet d'intégrer une stratégie durable au projet et d'accélérer la construction dans l'optique d'une efficacité économique. La construction sur une trame régulière permet d'avoir aussi une grande flexibilité d'usage et la possibilité d'adapter les plans dans le futur. Toujours dans une optique de simplicité, les matériaux choisis donnent un aspect domestique et chaleureux aux espaces, tout en restant facilement réparables et fonctionnels.



Construction en étapes Si une construction par étapes n'est pas requise par le programme, l'implantation choisie permet d'envisager de conserver les bâtiments existants en fonctionnement pendant toute la durée du chantier du premier bâtiment le long de la route.



Etape 1 Construction foyer
Etape 2 Démolition bât. existant
Etape 3 Construction crèche, soeurs, parking

Clôtures Un soin particulier est donné au traitement des éléments de fermeture de la parcelle afin de minimiser l'effet barrière et de faire dialoguer les nouveaux bâtiments du Foyer Sainte-Famille avec le tissu urbain environnant. Cela est possible par l'utilisation des plantations et la topographie, avec intégration des bancs pour s'asseoir.



Foyer Le bâtiment le long de la route du 14 Avril abrite le foyer qui s'organise avec une distribution simple. L'entrée au nord du site permet d'accueillir les résidents depuis le centre ville. Depuis le hall, le secrétariat permet de contrôler les allées et venues. Les salles communes s'ouvrent généreusement au sud et se prolongent par une terrasse couverte. La cuisine dispose de son propre accès indépendant en lien avec l'accès des livraisons qui se fait depuis l'accès carrossable du parking de l'Hôtel de ville. Le service des repas à la crèche peut se faire par l'extérieur ou par une liaison au sous-sol qui connecte les deux ascenseurs des bâtiments.

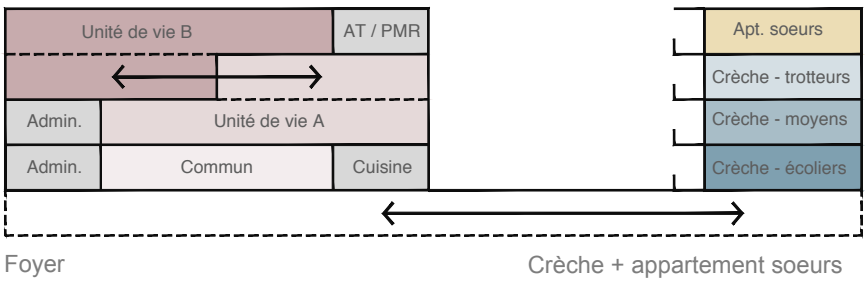
L'escalier donne accès à la partie administrative au premier étage et à la première unité de vie (A). Le deux logements s'articulent en "maisonnettes" sur deux étages, avec des groupes de quatre chambres sur chacun des niveaux. Cette configuration en duplex permet de donner une échelle plus domestique et chaleureuse aux unités et offrent de multiples possibilités d'aménagement des espaces de séjour, repas, télévision, devoir, qui sont réparties sur les deux étages et s'ouvrent tous sur le jardin. En section, les deux maisonnettes sont imbriquées en quinconce: la première unité (A) se développe entre le premier et le deuxième étage, tandis que la deuxième unité (B) se déploie entre le deuxième et le troisième niveau. Cette organisation permet de créer une connexion spatiale entre des deux logements au deuxième étage qui devient l'étage de référence, afin que le foyer puisse fonctionner au besoin en un seul groupe de vie pendant les vacances ou les weekends. Les locaux de veille sont placés stratégiquement et bien repartis dans les étages, afin d'assurer une surveillance optimale. Au dernier étage se trouve également la buanderie et la chambre d'accueil temporaire.

Garderie et logement des soeurs Bien que le bâtiment de la crèche se trouve en retrait dans l'ilot, son entrée demeure bien visible depuis la rue puisque le bâtiment s'avance au delà de l'église.

L'appartement des soeurs, situé au troisième étage, dispose de son propre accès indépendant. Ainsi, il pourrait être facilement réaménagé ou loué à des tiers.

La crèche s'organise en trois niveaux de manière rationnelle. Au rez-de-chaussée, se situent les écoliers, avec accès direct à l'extérieur, au premier les moyens et au second les bébés et les trotteurs. Le dégagement lié aux escaliers est généreux et sert de vestiaire. Les salles de vies sont superposées et s'ouvrent par une grande fenêtre au sud sur le jardin, et sur toute leur longueur à l'ouest par les prolongements extérieurs en terrasse. Les salles de sieste se trouvent au calme à l'arrière des salles de vie. Le bloc de sanitaire est détaché de la façade, ce qui permet une séquence spatiale en enfilade le long de la terrasse.

Les salles communes, motricité, créativité, bibliothèque, sont réparties dans les étages et se trouvent sur le pignon nord s'ouvrant sur le jardin du foyer. L'administration se trouve au troisième.



Élévation ouest EE sur jardin / 1:200



Élévation est FF sur rue / 1:200